

Inventaire du 7 avril 1848

## Habitation Grand Marée

### Etablissements

#### Maison à maître

Cette maison est à étage, elle a vingt mètres de long sur treize de large, elle est en bon état estimée 6000 francs

Dans une chambre , il existe une petite armoire, dix lampes en cuivre

#### Sécherie

Case de vingt sept mètres soixante centimètres de long sur huit de large, montée sur patins en briques ayant sur la face de devant et sur celle de derrière quarante huit patins en briques de chaque côté sur lesquels reposent les tiroirs à girofle., le tout estimé six mille francs.

Dans une pièce à l'ouest deux tables à girofle et douze bancs estimés cent cinquante francs  
Soixante tiroirs avec portes fermant à clef estimés douze cent francs ;

#### Atelier

[...]

Geneviève, vingt trois ans estimée quatorze cent francs

[...]

#### Cuisine

Case en charpente montée sur fondations en maçonnerie ayant onze mètres de long sur cinq mètres de large, couverte en bardeaux, estimée douze cent francs.

Un four, un foyer et trois platines montées le tout estimé deux cent francs.

#### Hôpital

Case en charpente semblable à celle décrite ci dessus divisée en trois pièces avec lits de camp estimée douze cent francs.

Une cloche montée dans la galerie de la maison à maître estimée trente francs.

#### Plantages

Girofliers, quatre mille girofliers en rapport de divers âges estimés vingt quatre mille francs.

Un abatis de quatre hectares contenant six cent pieds de girofliers de l'âge seize à dix huit mois estimés quinze cent francs.

Le dit abatis est aussi planté en manioc de six mois estimé trois cent francs.

Un abatis en manioc contenant quatre cent cinquante pieds de girofliers de quatre mois estimé huit cent francs.

Cafeyers, cinq cent cafeyers dont cent seulement en rapport, estimés cent cinquante francs.

**AD Guyane - 2E 1 / 21 : 1848 Joseph Dechamp**

Canéliers, quatre cent canéliers estimés quatre cent francs  
Muscadiers, cinq muscadiers en rapport estimés soixante francs.

Un abatis de neuf hectares manioc d'un an estimé seize cent vingt francs.

Trois hectares manioc nouvellement plantés estimés cent francs ;

Un abatis manioc nommé gros bois roche, environ deux hectares manioc de six mois estimé cent quatre vingt francs.

L'abatis [?] rocou de deux hectares planté en manioc bon à manipuler estimé trois cent francs.

Un autre abatis de deux hectares planté en manioc, le dit abatis appelé Catira, estimé cent quatre vingt francs.

Rocou, un abatis de rocouyers contenant six hectares estimé quatre cent francs.

Terrain

**Cases nègres**

Sept cases de dix mètres de long sur cinq mètres de large construites en charpente couvertes en bardeaux et montées sur maçonnerie, estimées mille deux cent francs.

**Rocourie**

Bâtiment en charpente de trente quatre mètres de long sur onze mètres de large couvert en bardeaux neufs, estimé trois mille francs.

Neuf vieux canots à rocou et une pille estimés deux cent francs.

Deux chaudières à rocou montées sur maçonnerie, estimées huit cent francs.

Un grand canot en mauvais état, estimé cent cinquante francs.